

Addendum au rapport n°A79631/C

Projet de Captage d'irrigation de Grand Ruisseau – Commune de Cilaos Etude d'impact au titre du Code de l'Environnement (au titre de l'art. R.122-2 du Code de l'Environnement)

L'acheminement du matériel nécessaire à la réalisation du captage et à la pose des conduites d'adduction sur le site sera réalisé par hélicoptère. L'aire de décollage des hélicoptères sera localisée à la ZAC Roland Garros, afin de minimiser l'impact sur les habitations avoisinantes. Le volume de matériel nécessitera la réalisation de 5/6 rotations, estimée à 5 minutes chacune n'excédant pas au maximum 1h de transport aérien au total. L'impact sur les habitations avoisinantes sera ponctuel et de courte durée.

Synthèse des Mesures d'évitement, de réduction ou de compensation

Mesures d'évitement, de réduction ou de compensation	Thème / Milieux concerné	Commentaires
<p>Mesures imposées aux entreprises pour la prévention et le traitement des pollutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de surfaces étanches, - Optimisation de la gestion des déchets, - Sensibilisation du personnel, - Mise en place d'un système de gestion de la sécurité) - Définition de zones spécifiques conçues pour les activités potentiellement polluantes (stockage de produits, zone déchets, etc.) 	Sols, Sous-sols et eaux souterraines	Effets directs sur la durée des travaux
Identification de la forme d'aménagement de l'ouvrage offrant le plus faible impact sur les profils du cours d'eau et sa continuité écologique	Ressource en eau, hydraulique et continuité écologique	Effets directs pérennes sur le milieu
<p>E1. Adaptation au fil de l'eau du tracé de la canalisation</p> <p>Cette mesure a pour objectif d'éviter les stations de flore remarquable et les espèces à fort enjeu (<i>Jumellea recurva</i>, <i>Angraecum tenuifolium</i>) ou à enjeu modéré par la modification du tracé de la canalisation d'eau en fonction des sensibilités écologiques du site d'étude</p>	Patrimoine naturel (habitats, faune/flore), Natura 2000	Surcoût estimé à + 20 %
<p>R1. Adaptation du calendrier des travaux à la phénologie des espèces à enjeux</p> <p>Cette mesure a pour objectif d'éviter (ou du moins réduire la probabilité) la destruction d'individus en période de reproduction et de limiter les effets du dérangement.</p>	Patrimoine naturel (habitats, faune/flore), Natura 2000	Effets directs sur la durée des travaux
<p>R2. Protection des habitats et des espèces indigènes rares ou protégées proches du projet</p> <p>Ce dispositif de signalisation (rubalise, piquets de couleurs différents, ...) permettra de tenir compte des secteurs à fort enjeu mais également de la flore isolée patrimoniale.</p>	Patrimoine naturel (habitats, faune/flore), Natura 2000	Effets directs pérennes sur le milieu
<p>R3. Réduction des nuisances travaux pour la faune et la flore patrimoniale aux abords du périmètre d'exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire dans la mesure du possible l'utilisation de béton et l'apport de matériaux ; - L'adaptation des outils d'élagages pour limiter les stress biologiques et physiologiques des espèces végétales ; - Réduire de manière optimale la largeur de la zone de travail (de quelques mètres de part et d'autre du tracé de la canalisation) au droit des secteurs à fort enjeux et des stations floristiques isolées. Cette mesure sera à adaptée en concertation avec les responsables techniques des travaux ; - Réduire les défrichements pour limiter le risque de colonisation par des espèces exotiques envahissantes et les risques de destruction de nichées d'oiseaux indigènes. 	Patrimoine naturel (habitats, faune/flore), Natura 2000	Effets directs sur la durée des travaux
<p>R4. Stockage des déchets verts lors des défrichements</p> <p>Il s'agit de mettre en place des zones de stockage permanent des déchets verts issus du débroussaillage (avant enlèvement, destruction ou élimination) afin de laisser à la faune cachée dans ces déchets (geckos, insectes...), le temps de s'échapper et de reconquérir la partie haute du site.</p>	Patrimoine naturel (habitats, faune/flore), Natura 2000	Effets directs sur la durée des travaux
Respect des périodes de chantiers (hors weekend, jours fériés et en dehors de la plage horaire 19 h – 7 h)	Voies de communication Bruit et vibration	Effets directs sur la durée des travaux